



La deuxième phase d'aménagement de la plage du Valais est prévue à l'automne.

## Plan vert et bleu : promenades en perspective

### Environnement

Deux chantiers seront engagés d'ici la fin 2007 dans le cadre du 3<sup>e</sup> Plan Vert et Bleu, des aménagements dont on pourra profiter dès le printemps-été 2008. L'aménagement du sentier piétonnier de la Ville Hesry permettra de raccorder le chemin réalisé entre le port du Légué et Brézillet, dans la vallée de Gouédic, aux circuits de Ploufragan et Trégueux. Les travaux consistent à débroussailler et réhabiliter des sentiers, construire des passerelles, des pilotis et escaliers de la rue

Théodore Botrel à la rue de Trégueux. Plage du Valais, il s'agit de réhabiliter la partie Ouest de la digue, dans le prolongement de la partie Est, réalisée dans le cadre du 2<sup>e</sup> Plan Vert et Bleu : une terrasse, un garde-corps, des arbustes et du mobilier urbain sont prévus. Une troisième opération, la réouverture du chemin de la Pêcherie dans la vallée de Gouët, est reportée au 4<sup>e</sup> Plan Vert et Bleu, la Ville n'étant pas encore propriétaire du mur de soutènement. Les moyens qui y étaient alloués sont reportés sur les deux premières, pour mettre l'accent sur la qualité des aménagements. ■

### Culture

#### Citrouille : le projet revu

La Ville avait prévu de réhabiliter la salle de la Citrouille pour en faire une salle de concerts au label SMAC (Scène de Musiques ACtuelles). Depuis, une étude des sols et un diagnostic acoustique défavorables montrent la nécessité d'aménagements

supplémentaires engendrant un surcoût de 110 000€ HT. L'architecte a donc proposé un projet de démolition et reconstruction d'une nouvelle salle, qui sera plus fonctionnelle. Le montant s'élèvera à 1,03 M€ (contre 920 000€ HT prévus initialement). ■



La salle sera reconstruite.

### Urbanisme

**Ilot de la Providence.** Pour favoriser la concertation sur le projet d'ouverture à l'urbanisation de la Providence, l'enquête publique aura lieu en septembre. La mairie a prévu une rencontre entre les riverains et l'opérateur, qui projette de réaliser une nouvelle école maternelle et élémentaire, 140 logements et 7000 m<sup>2</sup> de bureaux. Les conditions de circulation seront réétudiées par les services municipaux.

### Sports

**Locaux pour le canoë-kayak : la Ville acquiert l'immeuble** situé 2-4 rue du Moulin à Papier au prix de 127 000€. Il est destiné au club de canoë-kayak. Des vestiaires pour les scolaires, un bureau, des salles de réunion, des locaux de stockage et des places de stationnement seront réalisés. Ces aménagements permettront au club de développer ses activités, notamment en direction des scolaires.



### ANRU

**Acquisition de deux terrains.** Dans le cadre de l'ANRU, la Ville s'est engagée à fournir l'équivalent foncier de 243 logements, sur les 377 prévus pour la reconstruction hors site. Elle finance l'acquisition de différents terrains : 1225 m<sup>2</sup> sur le terrain situé rue du Vau Louis, pour 75 000€ (10 logements sont prévus à proximité de la Croix Saint-Lambert) ; 1250 m<sup>2</sup> pour 100 000€ pour la construction d'une douzaine logements sociaux rue de l'Ondine.

## Améliorer l'habitat en centre-ville

### Logement

La Cabri et la Ville lancent une étude en vue de mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en centre-ville et dans le quartier Saint-Michel. Les premiers constats laissent apparaître des logements vacants, un nombre en hausse de logements indignes, une offre de logements sociaux encore insuffisante. L'OPAH de renouvellement urbain poursuivra différents objectifs, d'ordre social,

patrimonial, économique : lutter contre l'habitat indigne ; éviter la dégradation du parc ; diversifier les logements, notamment en remettant sur le marché des grands appartements vacants pour les familles avec enfants ; assurer la mixité sociale par des logements locatifs conventionnés ; conserver le patrimoine architectural. L'étude permettra d'affiner la connaissance du terrain pour mieux définir le projet. Son coût est de 60 000 €.



Un des axes de travail : remettre sur le marché des logements vacants en centre-ville.

### Éclairage

## Les travaux en 2007

Pour 2007, la Ville et le Syndicat départemental d'électricité ont prévu un programme de 464 400€ de travaux d'éclairage public. Les chantiers consistent généralement à remplacer des équipements vétustes, sachant que les nouveaux matériels présentent l'intérêt d'être plus économes en électricité. Dans tous les cas, les services choisissent des candélabres ou lanternes en tenant compte des sites, de l'habitat, de la circulation nocturne, de contraintes paysagères. Lorsque la rue est peu passante, le réseau souterrain peut être équipé de réducteurs de puissance, permettant de limiter la facture la nuit.

C'est le cas par exemple rue des Bonnets Rouges, un des plus gros chantiers de ce programme avec 21 candélabres sur 550 mètres, ou rue de Chausey. Dans certains cas, l'éclairage est aussi renforcé par souci de sécurité : rue des Bonnets Rouges toujours, mais aussi rue des Trois Frères Le Goff, où il était trop faible et discontinu. Parmi les autres travaux importants, citons les escaliers rues de la Fontaine et bd Arago, les rues du Commandant Le Conniat, la place de la Liberté, le bd Harel de la Noë, les cheminements piétons et cyclables du bd Édouard Prigent, les rues Michel Colombe, de Trégueux...

### permanences des élus

#### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.  
Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.  
Cabinet du Maire : 02 96 62 54 18.

#### ■ Alain Cadec,

1<sup>er</sup> adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.  
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

#### ■ Marie-Claire Diouron,

2<sup>e</sup> adjointe chargée de l'action économique, de la santé et de la petite enfance  
jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

#### ■ Odile Rault,

3<sup>e</sup> adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.  
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Thierry Simelière,

4<sup>e</sup> adjoint chargé de la culture et des finances.  
jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

#### ■ Roger Bonnin,

5<sup>e</sup> adjoint chargé de la vie des quartiers, de la proximité et de la sécurité.  
vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

#### ■ José Stevez,

6<sup>e</sup> adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.  
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

#### ■ Joëlle Le Gagne,

7<sup>e</sup> adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.  
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Kingsley Okunmwendia,

8<sup>e</sup> adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.  
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Florence Achat,

9<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.  
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Brigitte Blévin,

10<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'éducation et des ressources humaines.  
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

#### ■ Évelyne Bot

11<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'enfance, de la vie associative et des relations internationales.  
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### • Cabinet du Maire :

02 96 62 54 18

#### • Secrétariat des adjoints :

02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21,

02 96 62 56 95.